

Résultats à mi-année

Janvier – Juin 2026

Le HCR en Haïti soutient les **personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes exposées au risque d'apatridie ainsi que d'autres populations déplacées de force**. Le pays compte **près de 1.5 million** de personnes déplacées internes et, depuis le mois de juin, plus de **140,000 personnes** ont été renvoyées de force en Haïti. Nombre d'entre elles arrivent sans documents d'identité ni ressources, ce qui les rend particulièrement vulnérables.

En étroite collaboration avec le **Gouvernement et les partenaires non gouvernementaux**, le HCR répond aux besoins de protection, de documentation, d'assistance juridique et aux besoins de base des personnes déplacées. Il les aide à **reconstruire leur vie dans la dignité, renforcer leur autonomie et trouver des solutions durables**.

PRINCIPALES INTERVENTIONS



58,530

Personnes appuyées dans l'obtention de documents d'état civil.



10,099

Personnes informées de leurs droits en matière de protection, de l'accès aux services essentiels et des procédures d'enregistrement des naissances.



110

Personnes ayant reçu une assistance juridique concernant l'état civil et les droits fondamentaux.



81

Fonctionnaires gouvernementaux formés sur l'identité juridique, l'enregistrement à l'état civil et la prévention de l'apatridie.



346

Personnes ayant bénéficié d'un abri d'urgence.



168

Personnes, y compris des survivants de violences, ayant reçu des services de protection et d'accompagnement.



137

Personnes ayant bénéficié de services de santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS).



108

Personnes ayant reçu des soins de santé primaires et des services de premiers secours.